



AFDN

Association Française
des **Diététiciens Nutritionnistes**

35 allée Vivaldi
75012 PARIS

Mme Catherine Vautrin,
Mr Yannick Neuder,
Ministère du Travail, de la Santé,
des Solidarités et des Familles
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 01/02/2025

Objet : Participation de l'AFDN aux réflexions sur le financement des soins nutritionnels pour les patientes atteintes d'un cancer du sein

Madame la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités,
Monsieur le Ministre délégué de la Santé et de la Prévention,

L'Assemblée Nationale a récemment voté à l'unanimité l'adoption d'une loi visant à **améliorer la prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du cancer du sein** par l'Assurance Maladie. Au nom de l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes (AFDN), dont j'ai l'honneur d'être le président, nous saluons cette avancée majeure, qui permettra d'atténuer les frais souvent importants restant à la charge des patientes, et se félicite de **l'enveloppe budgétaire actée pour financer des séances de nutrition** aux côtés des soins psychologiques et des séances d'activités physiques adaptées.

Dans ce cadre, nous souhaitons vous faire part de **l'expertise des diététiciens nutritionnistes dans l'accompagnement des patientes atteintes d'un cancer du sein** et réaffirmer la nécessité d'un suivi nutritionnel réalisé par ces professionnels. En effet, les diététiciens nutritionnistes, dont l'exercice est encadré par la loi (articles L. 4371-2 et D. 4371-1 du code de la santé publique), sont les **seuls professionnels paramédicaux experts reconnus en matière de diététique et de nutrition**. Toute prise en charge nutritionnelle des patientes en cours de traitement doit donc être assurée par ces professionnels qualifiés.

Les diététiciens nutritionnistes possèdent les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour accompagner les patientes dans leur globalité. Ils prennent en compte leur histoire de vie, leur contexte social et environnemental, leurs capacités physiques et psychiques, ainsi que leurs moyens matériels et financiers et leurs envies propres. Cette approche individualisée garantit une prise en charge adaptée et respectueuse des besoins et attentes de chaque patiente.

L'alimentation joue un rôle essentiel à toutes les étapes de la maladie : de la prévention aux traitements en passant par la récupération. Les études scientifiques ont largement démontré l'impact de la nutrition sur la gestion des effets secondaires des traitements (nausées, altérations du goût, troubles digestifs, dénutrition...), sur la prévention des récives et sur la qualité de vie globale des patientes. Un accompagnement nutritionnel adapté contribue ainsi à une meilleure observance des traitements, à la réduction des complications et à une amélioration du pronostic vital.

L'AFDN, en tant qu'organisation représentative des diététiciens nutritionnistes, a déjà participé aux travaux du Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP) et a notamment donné son avis sur le nombre de consultations diététiques et les forfaits les plus adaptés dans le cadre de l'Arrêté du 24 décembre 2020 relatif au parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Nous souhaiterions être associés aux réflexions concernant la répartition et l'utilisation des nouvelles enveloppes financières dédiées aux soins de support dans le cadre du cancer du sein. Il est crucial que ces financements soient alloués de manière pertinente, afin de garantir aux patientes un accès aux soins nutritionnels par des professionnels formés, reconnus et compétents.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces sujets et contribuer activement à la mise en place de ces dispositifs dans l'intérêt des patientes.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération distinguée.

Ghislain Grodard-Humbert

Président de l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes

35 allée Vivaldi 75012 Paris
Tél 01.40.02.03.02 - Fax 09.70.61.15.93
www.afdn.org - afdn@afdn.org

L'AFDN est membre de :



Fédération Française
de Nutrition



International Confederation
of Dietetic Associations



Réseau Restau'co



European Federation
of the Associations of Dietitians



Union Interprofessionnelle des Associations
de rééducateurs et Médico-techniques